



## Reconnaissance de dettes par ma soeur après décès de mon père

Par **muler**, le **23/07/2009** à **13:25**

Bonjour,

Mon père étant décédé au mois de décembre, le notaire a clôturé la succession au mois de février. Début mai, ma soeur recevait une lettre d'une assurance qui fermait le compte de mon père, et qu'elle devait me faire signer l'autorisation de clôture. Comme c'était une petite somme, elle nous a envoyé la procuration avec une reconnaissance qu'elle m'enverrait la somme qui m'était dû dès qu'elle aurait reçu le chèque. Cela fait presque trois mois et elle ne donne plus de nouvelles. Vu la somme nous n'avons pas voulu avoir recours au notaire mais j'aimerais récupérer ce qui m'est dû

En vous remerciant  
cordialement